

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ADOPTION DU PLAN D'ACTION DÉCOULANT DU RAPPORT DES ACCOMPAGNATRICES AU CISSS DES ÎLES

Îles-de-la-Madeleine, le 22 novembre 2017 - Le conseil d'administration du Centre intégré de santé et des services sociaux des Îles a adopté, lors de la séance ordinaire du 21 novembre 2017, le plan d'action découlant du rapport des accompagnatrices nommées par le ministre de la Santé et des Services sociaux, rapport déposé le 23 octobre dernier.

Le plan d'action prévoit une série de mesures se déclinant en deux volets : le volet médical et le volet administratif. Plus précisément, les éléments visés par ce plan concernent l'organisation médicale, les corridors de services, les trajectoires cliniques, le recrutement des médecins et du personnel, les infrastructures informatiques et de téléphonie, le positionnement des ressources humaines et des communications, certains enjeux entourant les différents dossiers avec le CISSS de la Gaspésie et le budget. Pour l'ensemble des mesures proposées, l'échéancier prévu est le 31 mars 2018.

Le plan d'action est disponible sur le site internet de l'établissement à l'adresse suivante : cisssdesiles.com

-30-

Source : Philippe Simon Laplante
Adjoint au directeur des services administratifs
Ressources humaines, communications et affaires juridiques
418 986-2121, poste 8321
Courriel : philippe.simon.laplante.cisssdesiles@ssss.gouv.qc.ca